



ABSENCE INDÉTERMINÉE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT MUNICIPALITÉ DE SAINT-PROSPER-DE-CHAMPLAIN

Nous vous informons que notre inspecteur en bâtiment est actuellement absent pour une durée indéterminée.

Notre équipe recherche activement une solution pour assurer la reprise rapide de ce service.

- **Délais de traitement** : L'émission des permis pourrait dépasser le délai maximal habituel de 30 jours.

Nous vous tiendrons informés dès que la situation évoluera.

Nous vous remercions sincèrement pour votre patience, votre compréhension et votre collaboration durant cette période de transition.

Sandra Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière